



Les associations des parents d'élèves -UCPE, PEEP, APE Fès et Meknès- des établissements français au Maroc relevant de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE) sont de nouveau sorties à la rue, vendredi 13 avril, pour protester contre la nouvelle architecture des prix, instaurée en mars 2012 qui prévoit une augmentation des frais de scolarité et la généralisation des droits annuels d'inscription.

En effet, et selon les déclarations de certains parents d'élèves, les frais de scolarité pour un élève en maternelle seraient fixés pour la saison scolaire 2012-2013 à 33030 DH avant d'atteindre 34380 DH l'année suivante et 35730 DH pour 2014-2015.

Concernant un élève en primaire, les frais de scolarité seraient fixés à 29430 DH avant d'atteindre respectivement 31230 DH et 33120 DH.

De leur côté, les élèves du collège et du secondaire seraient obligés de s'acquitter respectivement de 34110 DH et 39780 DH avant de payer 36360 et 41400 DH pour l'année suivante et 38790 et 43020 DH pour l'année 2014-2015.

Les frais d'inscription ont également été augmentés pour se situer entre 5 et 6 mille DH et entre 10 et 11 mille DH pour les nouveaux inscrits.

Des prix que les parents d'élèves qualifient d'exorbitants et d'injustes et qui méritent d'être revus à la baisse. Des propos qui semblent tomber dans l'oreille d'un sourd puisque la responsable française qui a pris la peine de se déplacer jusqu'au Maroc pour entendre les réclamations des parents d'élèves s'est montrée ferme en déclarant, à qui veut l'entendre, que

[Lire la suite \(Source\) >>](#)

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)